



Ouest Guyane

Planning de collecte des Encombrants et des Déchets Verts
Commune de **Saint-Laurent du Maroni**

Communiqué du mois de **AVRIL 2019**

La présidente de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais informe les habitants de **Saint-Laurent du Maroni** que le ramassage des déchets encombrants et le ramassage des déchets verts s'effectueront aux dates suivantes :

	Secteur de collecte	Rue, Résidence, Lotissement, Quartier			Date de collecte des ENCOMBRANTS	Date de collecte des DECHETS VERTS	
A diffuser : du 22 Mars au 04 Avril 2019	SECTEUR A	A1	Chandon	Les Cultures	Marinas	Mardi 02 Avril (1 ^{er} MARDI du mois)	Mercredi 03 Avril (1 ^{er} MERCREDI du mois)
		A2	Place Verdun	Fatima	Paradis	Jeudi 04 Avril (1 ^{er} JEUDI du mois)	
			Monnerville	Paddock	Raynard		
			Schoelcher	Carnot	Damas		
			Hugo	Vilot	Tourtet		
			Montravel	Malouet	Chapelain		
Danton	Sarraut	Gal De Gaulle					
Eboué	Roosevelt	Prosperité					
A diffuser : du 29 Mars au 11 Avril 2019	SECTEUR B	B1	Rousseau	Guynemer	Marant	Mardi 09 Avril (2 ^{ème} MARDI du mois)	
			Marceau	Catayée	Orchidées		
			Thiers	Barrat	Rue du Port		
		Simon	Jadfard				
		B2	Symphorien	Rivierez	Vill. Chinois	Jeudi 11 Avril (2 ^{ème} JEUDI du mois)	
			Tourtet	Gal De Gaulle	Cité Aurore		
Eboué	Pépinière						
A diffuser : du 01 au 18 Avril 2019	SECTEUR C	C1	Les Rivages	Rés. Du Maroni	Mardi 16 Avril (3 ^{ème} MARDI du mois)	Mercredi 10 Avril (2 ^{ème} MERCREDI du mois)	
		C2	La Charbonnière	Lot. Flamboyant			Village Balaté
		C3	Village terre rouge, V. Espérance, V. Pierre, V. St Jean, Route de St. Jean.			Mercredi 17 Avril (3 ^{ème} MERCREDI du mois)	Pas de collecte
		C4	Lot. Moucaya	Av. Ch. Colomb jusqu'à St Louis		Jeudi 218 Avril (3 ^{ème} JEUDI du mois)	Mercredi 10 Avril (2 ^{ème} MERCREDI du mois)
A diffuser : du 13 au 25 Avril 2019	SECTEUR D	D1	Lac Bleu	Puits Gallot	Les Hameaux	Mardi 23 Avril (4 ^{ème} MARDI du mois)	Mercredi 24 Avril (4 ^{ème} MERCREDI du mois)
			Rés. St Maurice	Sables Blancs	Awara		
		D2	Lot. Les Ecoles	Flore	Maryflore	Jeudi 25 Avril (4 ^{ème} JEUDI du mois)	
			Rte de St-Maurice	Amapa 1 et 3	La Carrière		

***Chaque tas ne doit pas dépasser 2m³**

***Respectez les jours de collecte :**

**Sortez vos encombrants et déchets verts devant chez vous (sans gêner la circulation)
24 heures avant le passage du camion.**

***Les déchets verts et les encombrants ne doivent pas être mélangés.**

***Les déchets de démolition, déconstruction, ou paysagers ne sont pas collectés lors du ramassage -
Contactez une entreprise spécialisée.**

Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais - Service Environnement
2, rue Bruno Aubert - BP 26 - 97360 - Mana
Tél: 0594 34 34 94 e-mail : info@ouestguyane.fr